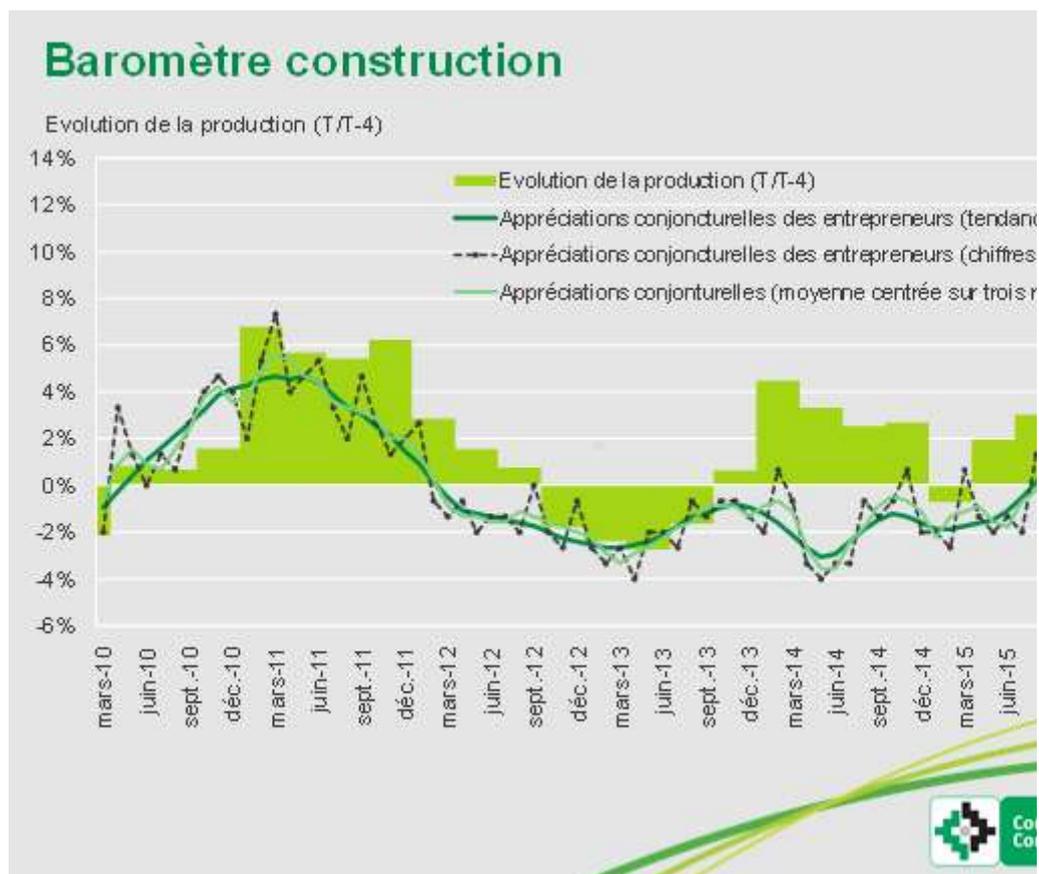


Communiqué de presse avril 2016

Baisse des autorisations de nouveaux logements

Le nombre de permis pour des nouvelles habitations a diminué au quatrième trimestre de 2015. Pour la rénovation, le nombre d'autorisations a augmenté. Le volume de bâtiments non résidentiels autorisés a grimpé, de même que le nombre de permis pour des rénovations de bâtiments non résidentiels. Le moral des entrepreneurs s'est dégradé au mois de mars. Les carnets de commandes étaient moins remplis que fin 2015. Enfin, l'activité de construction a connu une croissance de 1,3% au quatrième trimestre et l'emploi a enregistré une baisse de 0,7%.



Moral des entrepreneurs

Au mois de mars, l'appréciation conjoncturelle des entrepreneurs s'est dégradée. Selon la moyenne trimestrielle, la confiance des entrepreneurs est restée stable et le fossé entre optimistes et pessimistes est resté inchangé. La proportion d'entrepreneurs pessimistes quant à l'avenir a baissé pour atteindre 13% et le taux d'optimistes est descendu à 8,7%.

Hausse de l'activité de 1,3% et chute de 2,3% pour l'emploi

Selon les dernières données de l'Institut des Comptes nationaux, l'activité de construction a augmenté de 1,3% au quatrième trimestre de 2015. En comparaison avec le quatrième trimestre de 2014, il est question d'une croissance de 3%. Sur une base annuelle, l'activité de construction belge a évolué de 1,9% en 2015 comparé à 2014.

L'emploi a reculé de 0,7% au quatrième trimestre de 2015 et le secteur compte 197.300 salariés (ouvriers et employés). En comparaison avec le même trimestre en 2014, l'emploi de salariés a reculé de 2,3% (4.600 travailleurs).

Carnets de commandes: activité assurée pour 5,48 mois

Selon la moyenne trimestrielle, le carnet de commandes des entrepreneurs contenait du travail pour 5,48 mois au premier trimestre de 2016 (de janvier à mars). Il s'agit d'une légère baisse (-0,2%) par rapport au dernier trimestre de 2015 (d'octobre à décembre). Le carnet de commandes contenait à cette période du travail pour 5,49 mois. En comparaison avec le premier trimestre de l'année précédente, le carnet de commandes contenait 2,8% de travail en plus. La tendance reste néanmoins haussière.

Résidentiel: baisse pour le neuf et hausse pour la rénovation

Pendant le quatrième trimestre (d'octobre à décembre), le nombre de logements neufs autorisés a chuté de 5,8% et s'élevait à 12.414 permis. Il s'agit principalement, mais pas exclusivement, de la conséquence d'un nombre restreint de permis octroyés pour des logements dans le courant du mois de décembre. Sur une base annuelle, le nombre d'autorisations pour des habitations a diminué de 14,1% (47.134 permis).

Le nombre d'appartements autorisés au quatrième trimestre de 2015 a baissé de 5% (passant de 7.623 à 7.243 permis). Le nombre de maisons unifamiliales autorisées a enregistré une baisse de 2,5% (5.026 permis).

Le nombre de permis concernant des rénovations a bondi de 9,1% au quatrième trimestre de 2015. Durant cette période, 8.624 autorisations ont été délivrées pour des rénovations de logements. En comparaison avec 2014, le nombre de permis pour des rénovations a augmenté, sur une base annuelle, de 2,2%, passant de 32.375 à 33.091 unités.

Non-résidentiel: augmentation pour le neuf et la rénovation

Le volume autorisé de nouveaux bâtiments a atteint, durant le quatrième trimestre de 2015, 9,8 millions de mètres cubes. Il s'agit d'une augmentation de

21,6% comparé au trimestre précédent, qui avait enregistré un volume autorisé de 8,1 millions de mètres cubes. En 2015, 39,7 millions de mètres cubes ont été autorisés, soit 6,9% de plus qu'en 2014. La tendance est haussière en ce qui concerne le volume autorisé.

Le nombre de permis octroyés pour des nouveaux bâtiments non résidentiels a augmenté de 2,8% au quatrième trimestre de 2015, passant de 1.044 à 1.047 permis.

Le nombre d'autorisations pour des rénovations de bâtiments non résidentiels a bondi de 10,3% au quatrième trimestre. 1.406 permis ont été délivrés, contre 1.274 au trimestre précédent. La tendance pour la rénovation de bâtiments non résidentiels est positive. Sur une base annuelle, le nombre de permis a grimpé de 11% en 2015 (de 4.651 à 5.161 permis).

Faillites: baisse de 10,8%

Pendant la période de décembre 2015 à février 2016, 368 entreprises de construction ont été contraintes de déposer leur bilan. Le nombre de faillites a diminué de 10,8%. Les mois de décembre 2015 et janvier 2016 ont enregistré les taux de faillites les plus bas depuis longtemps, avec moins de 120 faillites par mois. Durant les mois de septembre et octobre 2015, il était question de 413 faillites. La tendance est à la baisse.

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Véronique Vanderbruggen • Dir Relations Publiques

T 02 545 56 26 • M 0477 36 09 44

veronique.vanderbruggen@confederationconstruction.be

La Confédération Construction défend les intérêts de plus de 15.000 entreprises du secteur de la construction de toute taille (indépendants, pme, grandes entreprises), actives dans tous les segments de la construction. Elle est présente au niveau local, régional, national et européen. La Confédération est à l'initiative de grands événements tels que le Forum Construction et la Journée Chantiers Ouverts.

follow us on
twitter

